

# Règlement Challenge de Distance René Delseny

---

**Le règlement ci-dessous a été copié sur celui de la CFD nationale.  
Seule modification, les décollages devront se faire exclusivement depuis le site de Céret. (Nord-est ou Sud-est).**

## 1. Conditions de participation

Le Challenge René Delseny est ouvert à tous les pilotes ayant pris une licence volant à la FFVL pour la saison concernée.

Le vol doit être effectué en parapente ou deltaplane.

## 2. Période prise en compte

Depuis la Fête du vol Libre et se termine 15 jours avant la date de la Fête suivante.

## 3. Lieu des vols

Depuis le site de Céret.

## 4. Nombre de vols pris en compte

Chaque pilote peut présenter autant de vols qu'il le désire, sachant que seuls les trois meilleurs vols seront pris en compte pour le classement .

Ces vols devront être réalisés hors circuits de compétition.

## 5. Types de vols pris en compte

La distance minimale de vol prise en compte est de 10 kilomètres.

Pour tous les types de vol, le parcours débute en une balise de départ - nommée point BD - qui n'est pas nécessairement le décollage.

De même le parcours se termine en une balise d'arrivée - nommée point BA - qui n'est pas nécessairement confondue avec l'atterrissage.

*Il n'y a pas d'obligation d'atterrir à la balise d'arrivée. Par exemple lorsque l'on boucle un parcours en circuit fermé ou un triangle, le vol peut continuer au-delà, pour le plaisir, mais aussi pour trouver un atterrissage sûr, non lié aux contraintes du parcours.*

Pour les vols en circuit fermé (aller-retour, parcours en circuit fermé, et triangle FAI) le vol est considéré comme bouclé, si toutes les balises ont été contournées, et si la balise d'arrivée (atterrissage) est située à moins de 3 km de la balise de départ : distance BD-BA inférieure à 3 km.

Les vols pourront être 3 vols quelconques parmi les types de vols suivants :

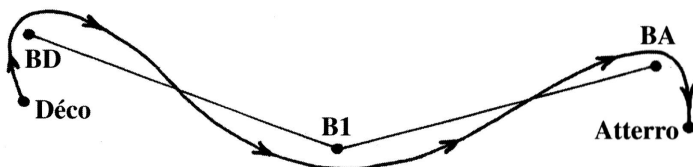
**Distance libre :**

La distance retenue est celle qui sépare en ligne droite les 2 points les plus éloignés du vol, nommés BD - balise de départ, et BA - balise d'arrivée.



**Distance libre avec un point de contournement :**

C'est également un vol de distance mais avec passage à une balise B1, appelée point de contournement.



Ce type de vol permet aussi de "repêcher" les parcours en aller-retour, en circuit fermé ou en triangle FAI inachevés, c'est-à-dire interrompus en cours, soit parce que toutes les balises n'ont pu être contournées, soit parce que la distance BD-BA est supérieure à 3 km. La distance retenue est celle de la somme en ligne droite des 2 branches du parcours.

*En cas de rattrapage de parcours inachevé, c'est au pilote de définir ce qu'il y a de plus rentable :*

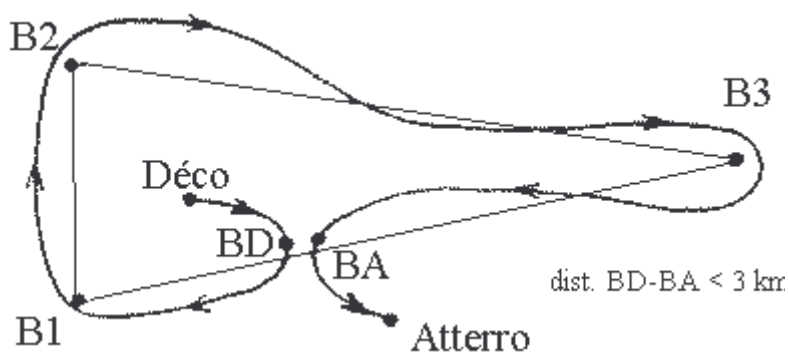
- pour l'aller-retour : branche Aller + partie de la branche Retour effectuée,
- pour le triangle ou le quadrilatère : on prend en compte les 2 branches consécutives les plus longues.

**Parcours en Aller-retour :**

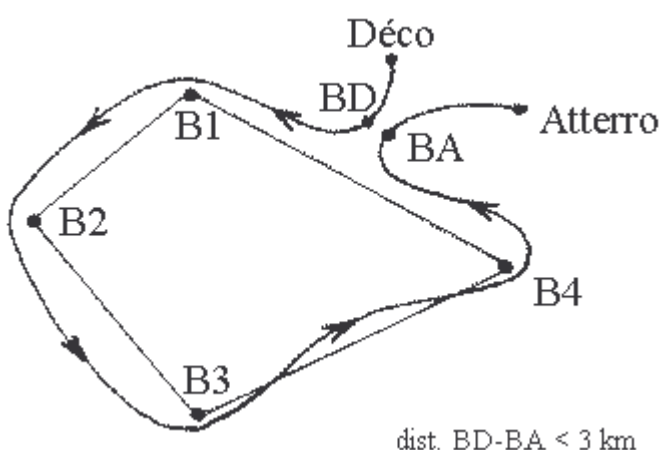


La distance retenue est le double de la distance séparant deux points de contournement, appelées balises de contournement B1 et B2.

**Parcours en Circuit Fermé :**



ou encore :



Le circuit est défini par 3 balises de contournement - points B1, B2 et B3 (triangle aplati) ou 4 balises de contournement - points B1, B2, B3 et B4 dessinant un polygone (trapèze, losange ou quadrilatère). Aucune des balises ne pourra être choisie à l'intérieur du pourtour.

*L'intérêt de ce nouveau type de vol est surtout de pouvoir réaliser des circuits plus ouverts et moins contraignants que les triangles FAI. Cela permet de valoriser des parcours originaux, tels que des tours de massifs montagneux (tour de Chartreuse, tour des Bauges, etc...) et ainsi de partir à la découverte...*

La distance prise en compte correspond au périmètre du polygone ainsi défini. La contrainte est ici que le plus petit côté du polygone doit représenter une distance égale au moins à 15% du périmètre.

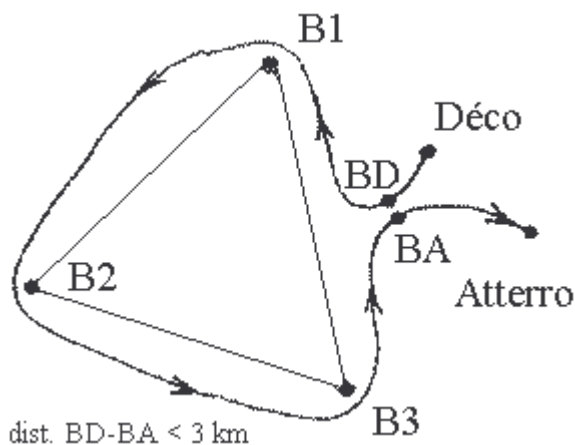
*C'est par exemple un triangle de 15km x 42,5km x 42,5km, ou un triangle de 25km x 25km x 50km (ce qui est ni plus, ni moins qu'un aller-retour !), ou un quadrilatère de 15km x 15km x 35km x 35km. De nombreuses possibilités de combinaisons sont ainsi possibles, et tous types de triangles sont pratiquement permis.*

Le vol pourra être réalisé en contournant les balises dans n'importe quel sens sur le périmètre, cela sans croiser les diagonales.

*Attention, pour un quadrilatère ABCD, on pourra contourner les balises soit dans le sens des aiguilles d'une montre (ordre ABCDA) ou en sens inverse (ordre ADCBA). Les vols originaux qui consistent à croiser les diagonales à partir d'un point central (parcours en forme de X, c'est-à-dire dans l'ordre ACBDA, ou ABDCA, ou autres) ne sont pas reconnus dans ce règlement.*

### **Parcours en triangle FAI :**

La distance retenue est celle de la somme des branches d'un triangle formé par 3 balises de contournement - points B1, B2 et B3.



La contrainte est que ce triangle doit avoir une forme telle que le plus petit côté du triangle corresponde à une distance égale au moins à 28% du périmètre.

*Cette règle est très contraignante, c'est pourquoi ce type de parcours est largement récompensé. Les triangles possibles sont presque équilatéraux, c'est à dire par exemple de 33km x 33km x 33km, et le triangle le plus aplati possible correspond aux proportions de 28km x 36km x 36 km.*

## **6. Balises et secteurs de virage**

Tout point suffisamment reconnaissable et précis peut servir de balise de contournement ou de balise de départ ou de balise d'arrivée.

*Par exemple une ferme ou un bâtiment isolé en campagne, un carrefour de routes, un col, un sommet montagneux, l'église du village, ou un bâtiment spécifique dans le village, une antenne ou un émetteur T.V. N'oubliez pas que la balise doit être un point précis, localisé à 100 mètres près (vu la précision de mesure des distances) : ainsi l'indication un peu floue d'un nom de village, sans préciser si la balise est l'église ou tel gros bâtiment, ne pourra pas être acceptée !*

Si aucun point précis n'est disponible, on pourra choisir un point fictif matérialisé par l'intersection d'alignements précis.

*C'est le cas par exemple lors d'un cheminement sur une crête en Aller-retour : le point de contournement peut très bien être situé au milieu de la crête, en un point fictif défini par l'intersection avec la crête d'une ligne définie par le prolongement de l'axe de la route visible au loin dans la vallée.*

Chaque balise devra être décrite avec précision sur la feuille de déclaration de vol, afin de pouvoir la localiser sans ambiguïté.

*Ainsi il est recommandé de spécifier le numéro du département, le nom du village le plus proche, le nom du lieu dit ou du sommet, le numéro des routes en cas de balises à des carrefours, etc...*

Les balises doivent être obligatoirement contournées, c'est-à-dire qu'il faudra au minimum passer exactement à la verticale du point, ou mieux passer derrière ou au-delà de la balise indiquée par rapport aux directions du vol.

Dans un souci de simplicité et de convivialité, il n'y a plus aucune obligation de preuves photographiques.

*Les preuves photos obligatoires des années précédentes suspectaient les pilotes de tricheries ou de fausses déclarations, et de plus étaient très contraignantes aussi bien pour les pilotes que pour les vérificateurs. La Coupe Fédérale de Distance n'est pas une compétition, et l'enjeu n'est pas suffisant pour imposer des règles aussi strictes : une déclaration "sur l'honneur" du pilote sera suffisante.*

## 7. Décompte des points et coefficients multiplicateurs

Chaque kilomètre compte pour 1 point, et la précision de mesure est de 100 mètres. Dans le cas de parcours en circuit fermé, aller-retour ou triangle, la distance à prendre en compte est égale au périmètre du circuit défini.

*En effet, pour un vol en triangle par exemple, où le périmètre est de 50 km, mais avec un vol réel de 47,1 km (avec atterrissage à 2,9 km du but), c'est la distance de 50 km qui est à déclarer puisque le triangle a été bouclé.*

Selon le type de vol réalisé, divers coefficients multiplicateurs viennent affecter les points kilométriques. Ces coefficients ont pour objet d'équilibrer les niveaux de difficultés des divers types de vols. Les coefficients ont été augmentés pour revaloriser les vols de montagne en circuit par rapport aux vols en distance libre vent arrière :

<b>Distance libre classique ou Distance libre avec un point de contournement</b>	Coefficient = 1,0
<b>Parcours en Aller-Retour ou Parcours en Circuit fermé (triangle aplati ou quadrilatère)</b>	Coefficient = 1,3
<b>Parcours en Triangle FAI</b>	Coefficient = 1,5

*Pour tenir vraiment compte proportionnellement des difficultés, par rapport par exemple aux meilleures distances mondiales ou européennes (480 km en DL et moins de 200 km pour le triangle FAI en aile delta, et plus ou moins la même proportion pour le parapente), le coefficient du parcours en triangle FAI aurait dû être porté à 2,4 !*

*Afin de ne pas décourager les pilotes des pays de plaine, mais aussi pour ne pas seulement considérer l'élite, mais plutôt la moyenne des pilotes, les coefficients ont été augmentés de façon raisonnable, dans le but d'inciter aux vols sur parcours bouclés plutôt que dans le but de pénaliser.*

## 8. Classements et remise du Trophée René Delseny

Les classements sont régulièrement mis à jour, et établis sur la période prise en compte . Les classements définitifs du Challenge sont établis pour la Fête du Vol Libre à venir. Le gagnant (e) se verra remettre le Trophée René Delseny, qu'il remettra en jeu l'année suivante.

## 9. Déclarations de vol

Chaque vol réalisé devra être décrit avec précision sur la feuille de déclaration de vol . Les vols doivent être déclarés dans les dix jours suivant le vol. Il est primordial de fournir le maximum de renseignements (nom, âge, sexe, club, n° de licence, date, balises, etc...).

Les déclarations pourront être soit envoyées par E-Mail à, [lesaillesduvallespir@neuf.fr](mailto:lesaillesduvallespir@neuf.fr) soit envoyées à l'adresse suivante :

Alain Lazzara

4 rue du Canigou

66150 Arles sur Tech

*Si vous vous sentez la plume alerte, n'hésitez pas à m'envoyer un récit, éventuellement agrémenté de photos. J'essaierais de le publier si j'ai de la place sur le site.*

**BONS ET BEAUX VOLS À TOUS.**